

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER

Fédération Nationale de
L'équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Générale
des Fédérations de Fonctionnaires

Compte rendu de la CAP des IAM du 26 juin 2014

Membres présents

Présidée par Mme THORIN (adjointe MGS)

Représentants du personnel:

Mme BEN KHEMIS, Mme FIELBARD, Mme EUZEN, Mme RATSIVALAKA, M. KERAUDRAN, M. BEAULIEU, M. HENTGEN abs excusé

Représentants de l'administration:

MGS 3: Mme TROMBERT (nouvelle chef de bureau) – Mme HEINISCH – Mme COHEN CHEMOUNE – M. SINISCALCO – Mme NERTOMB – Mme BOYER

CE2 (carrière et emploi): Mme VICARIO – Mme BROUARD

DAM : M.QUITOT – Mme RENOUARD – Mme LEBRETON - DIRM NAMO : M. ROUMEGOU

Le quorum étant atteint, la CAP débute à 14h20.

Secrétaires de séance: pour la DRH : Mme HEINISCH,
pour le personnel : UNSA – M. BEAULIEU

Réduction ancienneté

Le scénario proposé, un mois de réduction à tout IAM éligible sauf 14 (1 radié, 1 en congé formation, 12 en détachement) est adopté à l'unanimité des membres CAP.

Reliquat pour 2014 : 2,7 mois

Mutations

Postes d'adjoints aux chefs de CSN

La DRH rappelle la règle relative à ces postes qui sont des postes de 2° niveau (A+).

La CGT signale que ces postes étant proposés en interne à ETP constant, certains CSN ne pourront pas avoir de candidats et que de plus, à ce jour, des agents exercent ces fonctions de fait, depuis plusieurs années, sans reconnaissance. La CGT propose une double publication afin de prendre en compte ce contexte.

La DRH dit que ce n'est pas possible.

La DAM reconnaît que cette règle ne donne pas totalement satisfaction.

Postes de 1er niveau

Intitulé	Service	Attribution/Commentaires
ISNPRPM	CSN 17	NV Avis défavorable : pas 3 ans d'ancienneté sur le poste actuel
Chargé du domaine environnement maritime	DDTM 29	Pour info : Zaïge LEPAPE (ITPE)
ISNPRPM	CSN CC	Walter PAULMIER
SG	LPM ST MALO	NV
Adjoint chef service territorial LH	DDTM 76	Non attribué
ISNPRPM	Antenne Toulon	Julien SIMONI
Responsable unité RH	DEAL GUYANNE	Non attribué
ISNPRPM	CSN Réunion	NV

Postes de 2e niveau

Intitulé	Service	Attribution/Commentaires
Responsable Qualité	CSN MA	Jean-Bernard COSTES
Chef	CSN Marseille	Stephan ROUSSEAU Note : poste publié « réservé Zone », justifié par DRH car il faut rendre des ETP !

Adjoint Chef	CSN Marseille	Serge HEYRAUD
Adjoint Chef	Antenne Martigues	Alexandre FEKKAR
Adjoint chef SSICRET	DDTM 14	NV
Chef	CSN Caen	NV
Adjoint chef	CSN Caen	Non attribué
Chef SAM	DDTM 17	Pour info : Fabrice RICHOU (AAM)
Chef Gens de Mer	DDTM 29	Pascal GUEHENNEC
Directeur	LPM Guilvinec	NV
Chef mission coordination	DIRM SA	Laurent COURGEON
Adjoint chef division sécurité	DIRM SA	NV
Adjoint chef	CSN Sète	Non attribué
Chef gens de mer	DDTM 35	Guillaume HERVE
Directeur	LPM Nantes	NV
Responsable département	ENSAM Nantes	Gilles HOECHSTETTER
Adjoint chef du SAM	DDTM 56	Stéphane KERAUDRAN
Chef	CSN Boulogne	Pour info : Mickaël KHELIA (AAM)
Chef	CSN DK	NV
Adjoint chef	CSN DK	Non attribué
Directeur	LPM Boulogne	NV
Adjoint chef	CSN LH	Non attribué
Adjoint chef	CSN Rouen	Non attribué
Directeur	LPM Fécamp	NV
Chef service économie et gens de mer	DDTM 85	Sébastien HULIN
Adjoint sous directrice aquaculture	DPMA	Pour info : Mickaël QUIMBERT (ACAM)
Chef	CSN Réunion	Pour info : Pascal JEHANNO (APAM)

Demande d'intégration

M. Padellec (PLPA), directeur adjoint au lycée maritime de Cherbourg depuis le 1/1/2014 est détaché dans le corps des IAM depuis cette date. Il présente une demande d'intégration dans le corps des IAM.

La CGT demande à ce que son parcours ou CV soit présenté. La DRH ne possède pas cette information et procède au vote.
Pour : DRH, UNSA, CFTD. Abstention : CGT.

Rappel sur le projet d'intégration des IAM chez les ITPE et les Attachés

La DRH rappelle que la clé est liée au recrutement et non le parcours, le métier ou la mission (pas de droit d'option).

1^{er} scénario : l'intégration se fera après la création du corps technique à 3 grades.

2^e scénario : lancement de l'intégration de suite dans un corps à 2 grades (ITPE).

La CGT rappelle sa préférence du 2^e scénario.

Promotion 2014

LA DRH indique que le nombre de postes à pourvoir en IPAM2 est de 11 : 8 à l'examen professionnel et 3 au tableau d'avancement.

Pour information, le nombre de promotion de B (TSDD spécialité maritime) en A (IAM) est de 1 % de l'effectif à savoir 1 ETP par an.

Fin CAP 17h.

Prochaine CAP prévue en novembre.

Vos représentants SNPAM-CGT à la CAP des IAM:

Patricia BEN KHEMIS, Marion FIELBARD, Marc HENTGEN.

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER C.G.T.
AFFAIRES MARITIMES- 5 quai du Capitaine Allegre 33311 Arcachon

☎ : 05.56.83.37.38 - 📠 : 05.57.52.57.19 🌐 : <http://snpam.cgt.free.fr> 📧 : <http://cgt-snpam.syndicat.i2/> ✉ : nicolas.mayer@girondedev.fr 2/2